Le projet de facilitation à son accès a été simplifié et finalisé

La Bourse s'ouvre aux start-up

Il est aussi question de «la création d'une bourse virtuelle entre les intermédiaires et la Bourse d'Alger», a indiqué, hier, le DG de cette dernière, Yazid Benmouhoub.

Dans la feuille de route qui fixe le cap de l'action du gouvernement durant le premier quinquennat du président de la République figurent les start-up et la microentreprise qui occupent une place de choix au point de leur avoir dédié un ministère.

«Nous allons créer le maximum d'incubateurs dans toutes les grandes villes du pays, qui seront parrainés par un ministère des Start-up et de la Microentreprise», avait déclaré Abdelmadjid Tebboune lors de l'inauguration de la 28e édition de la Foire de la production nationale qui s'est tenue du 22 au 30 décembre 2019 au Palais des expositions, à Alger, avec à la clé la création d'une banque qui sera chargée de suivre et d'accompagner les jeunes porteurs de ce type de projets.

«Cette banque de start-up sera un partenaire qui vous suivra et vous encouragera dans la concrétisation de vos projets», avait indiqué le chef de l'Etat. Un fonds de financement a été lancé le 3 octobre dernier pour leur financement. Une autre étape vient d'être franchie. La Bourse s'ouvre aux start-up. Le projet de facilitation à son accès a été simplifié et finalisé. Le projet portant sur la mise en place de conditions d'accès simplifiées au marché boursier au profit des start-up a été finalisé et transmis aux autorités, a indiqué, hier, le directeur général de la Bourse d'Alger, Yazid Benmouhoub sur les ondes de la Chaîne 3. Si ce projet d'accès au financement boursier contient des conditions «beaucoup plus simplifiées» que celles qui existent pour le marché des PME, il est à souligner que des

«barrières ont été prévues pour garantir la protection de l'argent des épargnants».

«Nous sommes en train de travailler sur un projet visant à créer un marché au niveau de la Bourse qui sera dédié aux start-up avec certaines conditions», a annoncé l'hôte de la Chaîne 3. Quelles sontelles? «Les start-up qui auraient un business modèle bien établi et ayant prouvé leurs marques sur le terrain pourraient solliciter le marché financier», a précisé le DG de la Bourse d'Alger. L'introduction des start-up au niveau de la bourse se fera à travers, notamment le fonds d'investissement créé en octobre 2020. Celui-ci pourrait envisager son retrait du capital des start-up en sollicitant le marché boursier, a ajouté Yazid Benmouhoub qui a estimé que la Bourse pourrait être un acteur «majeur» dans la création du tissu de ces entreprises, s'appuyant sur l'engouement «extraordinaire» des jeunes pour la création des start-up, notamment dans le domaine des technologies. L'invité de la rédaction de la Chaîne 3 a également révélé un projet en gestation pour instaurer le système de financement participatif (Crowdfunding) permettant la collecte de fonds au profit des porteurs de projets innovants. À quel stade se trouve-t-il? Des plates-formes conçues spécialement pour le Crowdfunding ont été déjà créées et n'attendent que le feu vert des autorités et la publication des textes réglementaires pour y activer, a-t-il fait savoir. Qu'en est-il attendu? «Ceci pourrait être aussi une bouffée d'oxygène pour les start-up algériennes et nous constatons qu'il existe un potentiel extraordinaire à exploiter avec une jeunesse capable de produire et de participer à l'effort de l'économie nationale», a fait remarquer le directeur général de la Bourse d'Alger qui n'a pas été «avare» en communications. Une autre initiative et non des moindres, qui consiste en la mise en place d'un système de cotation digitale a été annoncée. Ce projet vise la création d'une bourse virtuelle entre les intermédiaires et la Bourse d'Alger, a expliqué l'invité de la Chaîne 3. Qualifié d' «éminemment important», il permettra d'avoir une liquidité financière sur le marché boursier, a précisé Yazid Benmouhoub